



Droit des grands parents sur les petits enfants

Par **Ilanajane**, le **22/02/2008** à **04:32**

Bonjour,voilà notre histoire pour laquelle j'ai besoin de conseils.

Ma fille a 22 mois.La mère de mon mari, je précise d'emblée qu'elle fume des joints plusieurs fois par jour, ne s'est jamais intéressée à elle,trop occupée à ses problèmes d'argent et sa petite vie.Elle ne s'est d'ailleurs pas plus occupée de ses propres enfants.La seule fois où elle a pris ma fille dans ses bras,cest à l'occasion d'une photo à la maternité.Les autres fois,elle avait toujours une excuse(les mains sales.etc) Nous avons au fil des mois espacé les visites à son domicile,notamment à cause de la drogue ou simplement desclopes quelle ne pouvait s'empêcher de fumer même en présence de mon bébé.La dernière fois que nous l'avons vu,elle nous avait invité soi disant parce que la petite lui manquait,effectivement cela faisait près de 3mois qu'elle ne l'avait vue(50kms nous séparent,ce n'est pas la mer à boire,mais c'est toujours nous qui nous déplaçons).Nous nous sommes rendus chez elle pour y passer le weekend.Arrivés le soir,nous devions repartir le lendemain début d'après midi.Evidemment elle n'a pas pris ma fille une seule fois dans ses bras.Le soir,elle reçoit un coup de fil d1 de ses fils qui demande à la voir le lendemain.Elle répond qu'elle a de la visite,puis ce dernier lui précise qu'il veut l'inviter au restaurant.Elle lui répond alors qu'elle est d'accord et que "sa visite se débrouillera".Une fois raccroché,elle nous dit à mon mari et à moi qu'elle a accepté car elle voulait voir ses petits-enfants qui lui manquaient(ceux de son fils qu'elle voit quasiment chaque semaine!).Le lendemain elle est donc partie manger au restaurant en nous laissant seuls chez elle.C'est la dernière fois que nous l'avons vu et cela date du mois de mars.C'est moi qui ai coupé les ponts avec elle,puis mon mari par la suite.Au final, elle a tenté de venir une fois chez nous, soit disant pour apporter des cadeaux de noel à ma puce,mais la vraie raison était qu'elle voulait que mon mari, mécanicien,lui répare sa voiture.Evidemment,elle s'était renseignée avant pour être sûre que je travaille.Elle n'a jamais fait aucun pas,juste tenter de voir mon mari,pas même ma fille.Aujourd'hui,elle nous a dit qu'elle a écrit au procureur pour expliquer que nous prenions en otage l'enfant.Quels sont ses

droits?Mes recours?Puis-je demander des analyses pour prouver qu'elle se drogue?Que dois-je faire?C'est trop.j'ai plus le sentiment de protéger ma fille que de la kidnapper. Apportez moi des réponses s'il vous plait